

**Le Dispositif Protection de l'Enfance-Jeunesse et Soutien à la Parentalité –
Missions éducatives en hébergements diversifiés
(Dispositif expérimental Itinérance 21)**

Recrute

**Surveillants de Nuit (H/F)
2 tiers temps
Contrat à Durée Déterminée de 3 mois**

A Saint-Victor-Sur-Ouche (21)

Poste à pourvoir dès que possible.

Missions :

Prise en charge dans le cadre d'un dispositif expérimental de séjour d'apaisement de jeunes âgés de 12 à 15 ans accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance, mettant en échec des accompagnements classiques et se retrouvant dans des conduites à risques récurrentes. Il inscrit son intervention dans un travail d'équipe pluridisciplinaire, en collaboration permanente avec l'ensemble des partenaires et acteurs institutionnels. Il met tout en œuvre pour que la réponse institutionnelle soit adaptée aux besoins affectifs et matériels de l'adolescent.

Profil de poste :

Le surveillant de nuit est « chargé de la surveillance de nuit » des jeunes accueillis au sein de l'établissement et « du gardiennage, de la prévention en matière de sécurité et d'incendie et de la surveillance des bâtiments et installations » (CCN 66).

La notion de sécurité des personnes et des biens demeure la priorité ; le veilleur doit évaluer le moment où il ne peut plus agir seul ou que l'intervention engagée dépasse sa compétence ; cette appréciation qui relève de sa responsabilité entraîne l'appel au cadre de permanence.

- Il est garant du Projet Institutionnel, Éducatif et Individualisé au niveau de sa fonction ;
- Il gère les situations qui peuvent se présenter la nuit (santé, troubles du sommeil, fugue, intrusion, etc....) ;
- Il observe les enfants, écoute, dialogue, aide, accompagne le temps de coucher,... ;
- Il donne son avis sur les situations des jeunes ;
- Il fait son rapport sur le cahier de veille (il inscrit l'heure des rondes effectuées et ce qu'il observe) ;
- Il peut être appelé à fournir des écrits professionnels ;
- Il participe à certaines réunions d'équipe ;
- Il participe aux manœuvres d'incendie (maniement d'extincteurs, évacuations, etc....) ;
- Il est soumis au devoir de discrétion et de confidentialité.

Les rondes sont effectuées à espaces réguliers : durant les rondes, le surveillant de nuit vérifie discrètement la présence physique de chaque jeune dans sa chambre. Durant ces visites aux jeunes, il s'assure, des bonnes conditions de sécurité tout en respectant l'intimité de chacun et dans le respect des règles (interdiction de tabac, alcool, musique en sourdine, lumière). Il note les heures précises durant lesquelles les rondes ont été effectuées.

Les horaires des surveillants de nuit sont les suivants :

22h – 2h

Permis de conduire indispensable

Qualification souhaitée :

Expérience – certificat de formation qualifiante

Rémunération :

Selon convention collective 1966

Envoyer courrier de motivation et curriculum vitae :

Acodege Itinérance 21 Itinerance21@acodege.fr
